



PROCES-VERBAL

Présents :

Membres du Comité de Gestion de l'APE (9)

M. David DOLEDEC – Président
M. Ghiorghis BELAI – Vice-Président
M. Laurent STREEL – Trésorier
Mme Furaha BISHOTA – Vice Trésorière
Mme Bernadette NGANKAM – Membre du Comité de Gestion
Mme Vanessa ADAMS - Membre du Comité de Gestion
Mme Mildred PITA – Membre du Comité de Gestion
M. Omar ZARAI – Membre du Comité de Gestion
Mme Wambui KAMUIRU – Membre du Comité de Gestion

Membres de droit :

Mme Aline KUSTER-MENAGER- Ambassadrice de France au Kenya
M. Mathieu GUERIN – COCAC adjoint
Mme Sandrine PICOT- Directrice administrative et financière

Invités :

Parents membres de l'Association des Parents d'élèves du LDD

Nombre de famille : **336 familles dont 293 éligibles au vote**

Présents (connexion zoom) : **56 familles.**

Représentés : **NA**

Nombres de votants : **NA**

Excusés : Monsieur Benoit Keirel (Proviseur)- Monsieur Antoine Kopp (directeur du primaire)

Absents :NA

Invités : NA

Traduction simultanée via zoom : M.Aziz RAMNDANI and Mrs Evelyn WANGECI

Gardien du temps : David DOLEDEC

La rédaction du projet de PV est assurée par : Marie-Noëlle SENYANA-MOTTIER – Chargée de Mission auprès de l'APE

Ouverture de la séance à 10h10 par M. David DOLEDEC

Le quorum n'étant pas atteint (56/112), le président referme la séance et la réouvre 15 min après.

Il salue toutes les personnes connectées en zoom, remercie Mme l'Ambassadrice pour sa présence et lui passe la parole

Intervention de Mme l'Ambassadrice de France au Kenya

Mme l'Ambassadrice remercie l'ensemble des parents présents et des membres du comité de gestion. Elle commence par souligner les excellents résultats obtenus par le LFDD pour le bac 2021, avec un taux de réussite de 100% dont 69% ont obtenu une mention bien ou très bien ainsi que l'obtention de deux bourses majors d'excellence, très exclusives, attribuées à des élèves brillants, étrangers, pour accompagner l'ensemble de leur scolarité en France

L'un d'eux a obtenu la mention très bien avec les félicitations du jury, ce qui est une distinction rare. La conclusion est que le niveau de l'enseignement est bon au Lycée et que le Covid n'a pas eu d'impact majeur sur les études du moins sur les classes du bac. Elle remercie le proviseur, son équipe et globalement l'ensemble du corps enseignant pour avoir accompagné les élèves dans leur parcours scolaire qui se termine de manière très satisfaisante. Ceci devrait donner de l'espoir aux parents qui avaient des doutes pendant cette période difficile due au Covid.

Elle souligne l'importance de cette Assemblée Générale qui va aborder notamment le niveau et la répartition des frais d'écolages entre les différentes catégories d'élèves. Ceci est le résultat d'un très long travail de mise à niveau et de régularisation de notre établissement sur le plan fiscal mais aussi le résultat de l'impact du Covid sur le plan financier, malgré les subventions et l'avance de trésorerie accordées par l'AEFE.

Cependant cette école doit se projeter sur du long terme pour être soutenable et pour investir et doit donc passer par cette étape de mise à niveau de ses finances dans un contexte encore fragile. L'Ambassade et l'AEFE vont continuer de soutenir cette école et son comité de gestion.

Elle termine par remercier encore les parents qui s'investissent dans cette école en tant que membre du comité de gestion ou en participant à cette AG. L'école a besoin de vous !

Elle remercie en particulier le président du comité de gestion, David Doledec et lui laisse la parole.

1. Introduction par le président M. David DOLEDEC

Le Président du CG remercie Mme l'Ambassadrice pour son mot et aussi pour le soutien fourni par l'Ambassade et l'AEFE qui a permis la résolution positive de plusieurs dossiers dont on va parler aujourd'hui.

Il remercie aussi la communauté des parents et un merci particulier pour le travail effectué par tous les membres du comité de gestion ainsi que la chargée de mission Mme Laurie Palumbo qui termine son contrat.

Il souligne que la totalité (9) des membres du comité de gestion sont présents aujourd'hui.

M. David DOLEDEC présente son rapport d'activité en s'appuyant sur une présentation projetée via le zoom :

2. Rapport d'activité du comité de gestion par le Président, David Doledec

The Management Committee in 2020 2021



- 6 members of the Management Committee are finishing their two-year mandate, and will therefore have to hand over their mandates to the parents.
- These two years end in July, but it would be more practical, for continuity purposes, to allow them to continue until the end of September general assembly to avoid handover and signature problems.

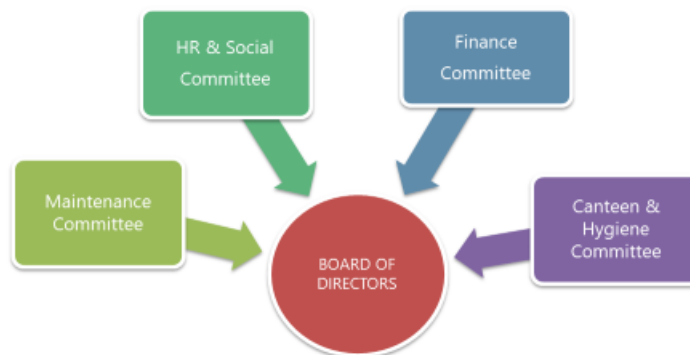
2.1. Le comité de gestion en 2020-2021 :

- 6 membres parmi les 9, élus fin janvier 2019, arrivent au terme de leur premier mandat de 2 ans et remettent donc leur sort entre les mains des parents. Un certain nombre d'entre eux ne souhaitent pas continuer mais pour assurer une bonne transition, demande aux parents de voter pour une extension du mandat de fin juin jusqu'à fin septembre 2021. Ils ont le sentiment d'avoir accompli ce pour quoi ils ont été élus et désirent passer la main, ce qui est normal pour une école de voir sa gouvernance renouvelée.
- Cependant, vu que l'ensemble de la direction de l'école change au cours de l'été (Proviseur, Directeur et Directeur Administratif et Financier (DAF)), le comité de gestion pense important d'assurer la transition jusqu'à la première AG de l'année scolaire qui sera organisée d'ici fin septembre 2021.

2.1.1. Mode de fonctionnement du comité de gestion :

The working committees in 2020 2021

- We worked in committees all year long, which met once a month.
- Many activities have been accomplished.
- We will however give our full activity report in September 2021



Le Président du CG rappelle le mode de fonctionnement de l'APE avec la direction de l'école à travers des commissions qui sont au nombre de 4 actuellement et dont certaines accueillent également des représentants du personnel de l'école :

1. La commission « **Ressources Humaines** » (recrutements staff/gestion des contrats)
2. La commission **Maintenance**
3. La commission **Finances**
4. La commission **Cantine et Hygiène** particulièrement importante durant ces temps de Covid.

Ces commissions se réunissent mensuellement et font des recommandations qui seront votées lors du Conseil d'Administration, dans lequel participe à titre consultatif un représentant de l'Ambassade (le COCAC : Conseiller de coopération et d'action culturelle).

1. HR commission

Recruitment, employment contracts, procedure manual, delegation of authority, work permits, internal exchanges, performance review, etc...

2. Finance commission

Budget, negotiations with the KRA, management of the Covid crisis, management of unpaid bills, implementation of SAGE, etc..

3. Canteen & Hygiene commission

Management of the Covid crisis, sanitary protocol, management of the canteen service provider, creation of a nursing room, etc.

4. Maintenance commission

Work on the layout of the school, IT overhaul, management of stocks and orders, Covid equipment, asbestos and safety work, etc...

2.2. La mise en conformité de l'école sur le plan légal et fiscal.

The fiscal and legal review

Registration of the school as a company limited by guarantee
(CLG): Lycée Français International Denis Diderot

Negotiations with KRA concluded in June 2021: 76% discount on penalties and interest

- Un des grands chantiers entrepris par le CG cette année. Sur le plan légal l'école est maintenant enregistrée au Kenya depuis décembre 2020, comme « Company Limited by Guarantee » ce que font la plupart des écoles et ce qui n'engage pas la responsabilité de ses propriétaires.
- Tous les parents d'enfants inscrits à l'école sont automatiquement propriétaires de la compagnie mais n'engagent pas leur responsabilité financière ou légale si l'école a un problème. Ceci limite l'exposition aux risques et permet aussi d'être enregistrée comme compagnie à but non lucratif et donc d'éviter l'impôt sur les sociétés commerciales.
- **La prochaine étape est le transfert des actifs de la compagnie privée Lycée Français Denis Diderot à la Compagnie Limitée par Garantie** qui est le Lycée Français **International** Denis Diderot. Cette étape va durer environ une année et va permettre de dissoudre l'ancienne compagnie et d'intégrer les statuts dans la nouvelle compagnie. Tous les parents deviendront automatiquement membres et les instances de gouvernance resteront les mêmes. Un appel d'offres va être lancé pour sélectionner un cabinet d'avocats.

Company limited by Guarantee

- Registration finalized in December 2020 after one year of work.
- CKG's bylaws still need to be updated to be the same as those of the EPA
- Transfer of assets to be planned for 2021-2022, one year's process
- Main changes: the board of directors must be validated by the Kenyan authorities, hence the importance of limiting frequent changes. Parents will become members of the CLG automatically with the same rights as under the PTA, but some rules and statutes to be settled
- Next steps: to tender for a firm to support us in this process.

- **Sur le plan fiscal, l'école encourait un grand risque** puisqu'elle n'avait pas payé d'impôts sur la société depuis de très nombreuses années et qu'elle encourait un risque de paiement de 5 ans de pénalités. Grâce à de nombreuses réunions et avec l'appui de l'Ambassade, **les négociations avec KRA ont permis l'annulation du paiement de la taxe sur la société privée et des pénalités.**
 - Cependant, **il reste les impôts sur les revenus** qui n'avaient pas été payés et les négociations ont permis de réduire de 76% les pénalités de retard et d'avoir un plan de 4 ans commençant en juin 2021 pour payer les arriérés et le reste des pénalités. Depuis janvier 2020, l'Ecole fonctionne en parfaite légalité et paie tout ce qu'elle doit à la KRA mensuellement.
 - **La situation fiscale de l'école est maintenant saine et ne comporte plus de risques mais la situation financière restera compliquée pour ces prochaines années.**
- *From a fiscal perspective, the school was at great risk since it had not paid any corporate taxes for many years and ran the risk of paying 5 years of penalties. Thanks to numerous meetings and with the support of the Embassy, negotiations with KRA resulted in the cancellation of the payment of the corporate tax and its penalties.*
 - *However, the income tax (PAYEE) is still due and the negotiations resulted in a 76% reduction in the late penalties and a 4-year plan starting in June 2021 to pay the arrears and the remaining penalties. As of January 2020, the School is operating in full legal compliance and paying everything it owes KRA monthly.*
 - *The school's fiscal situation is now healthy and no longer at risk but the financial situation will remain complicated for the next few years.*
 -

2.3. Revue des ressources humaines et administratives

HR and administrative review

Administrative management: new contracts and procedures manual

Recruitment: management team renewal

Human resources management: dialogue and tools

- Au sujet des ressources humaines des nouveaux contrats ont été développés avec le staff, un manuel des ressources humaines et un manuel de procédures ont été rédigés et constituent un cadre légal pour la gestion des ressources humaines, matérielles et financières.
- **Recrutements :** Un nouveau poste d'assistante RH a été créé et est pourvu, pour gérer la mise en œuvre des procédures, des nouveaux contrats ainsi que le suivi des permis de travail.

- **Une nouvelle responsable du Pôle santé** a été recrutée pour remplacer Jean-Philippe Sharf que le président remercie chaleureusement surtout pour ses contributions pendant la crise Covid.
- A signaler aussi **les départs du Proviseur, M. Keirel et du Directeur du Primaire, M.Kopp** que le président remercie pour leur travail accompli durant des périodes difficiles. Grace au soutien de l'AEFE, l'école va se doter (en plus du Proviseur et du directeur primaire) d'un nouveau Directeur Administratif et financier (DAF) qui commencera fin aout et remplacera Sandrine Picot qui a fait un travail incroyable et que le président remercie.
- A signaler aussi la mise en place d'un **dialogue direct et régulier entre le comité de gestion (l'employeur) et le personnel**, ce qui a permis de régler bcp de problèmes et de construire une confiance. 9 reunions ont eu lieu en 2020-2021
- Du point de vue pédagogique, l'Ecole reste très attractive et voit à chaque ouverture de poste de nombreux candidats de qualité appliquer. D'autre part l'équipe pédagogique reste stable cette année sans aucun départ au secondaire et un seul changement au niveau du primaire.

Administrative management:

- *New contracts and procedures kit*
- *New standardized contract formats implemented since March 2021*
- *HR manual and internal HR policy documents implemented since March 2021*
- *Complete procedures manual including delegation of authority to the principal*

Recruitments

- *3 new AEFE recruits at the beginning of the school year in September 2021: Principal, CFO and Primary School Director*
- *Recruitment of an HR assistant*
- *Renewal of certain positions: Coordinator of the health pole, Purchasing and Ordering Manager, Maintenance and Inventory Manager, tasks officer for the parents' association*
- *Pedagogical team is stable with only one recruitment of a primary school teacher and no recruitment of a secondary school teacher*

Social dialogue

- *Setting up of a monthly meeting with the staff of the LFDD. 9 meetings conducted in 2020 2021 to exchange on the school's news. Implementation of a denunciation form*

3. Rapport financier présenté par la Directrice Administrative et Financière, Sandrine Picot

Financial statements 2019 and 2020

- 2019 accounts closed, 2020 accounts currently being audited
- No confirmation from auditors yet on June 1st 2021, but qualified opinion on 2019 financial statements almost assured, with the following risks identified:
 1. High fiscal risk (PAYE and fiscal status of the school) and unjustified reversal of tax provisions
 2. Risk linked to exchange rate

Opportunities 2020 & 2021:

- LFDD compliant with KRA
- KRA negotiation finalized for tax dues on previous years
- Change of status of the school
- ➔ With these the fiscal risk will be fully mitigated

ATTN: audited accounts and accounts sent to the AEFE are not aligned for 2019 and 2020 due to audits being completed very late and corrections not entered by previous teams. The alignment will be done for the 2021 financial statements

Financial statements 2019 and 2020

B. Establishment Reserve		
At start of year	152.017.017	168.667.728
(Loss) for the year	(12.135.573)	(16.650.711)
At end of year	<u>139.881.444</u>	<u>152.017.017</u>
C. Movement in Cash and Cash Equivalents		
At start of year	261.544.557	315.737.573
Annual Increase /(Decrease) incl. Forex	11.147.496	(54.193.016)
At end of year	<u>272.692.053</u>	<u>261.544.557</u>

- Les comptes 2019 ont été audités et clôturés et doivent être signés par le comité de gestion.
 - Les comptes 2020 ne sont pas encore audités donc la DAF préfère ne pas présenter des chiffres aujourd'hui car des écarts importants peuvent exister. Au Kenya il n'y a pas de délai strict pour une organisation comme le LFDD pour finaliser un audit et présenter les comptes, ce qui contredit nos statuts.
 - Le manuel de procédures mis en place va combler cette lacune en s'assurant que les comptes financiers soient préparés à temps pour être présentés lors des AG.
 - **Pour les comptes 2019**, les auditeurs ont donné une opinion avec qualification, ce qui n'est pas bon et qui est dû aux risques identifiés par les auditeurs (risque fiscal car en 2019 non-conformité avec KRA et risque non provisionné / risque sur le taux de change car certaines dépenses se font en Euros).
 - **Pour 2020**, le risque fiscal sera éliminé car l'école sera en conformité et les comptes seront alignés.
- *The 2019 accounts have been audited and closed and need to be signed off by the Management Committee.*
 - *2020 accounts are not yet audited so the CFO prefers not to present figures today as there may be significant variances. In Kenya there is no strict deadline for an organization like LFDD to finalize an audit and present the accounts, which contradicts our statutes.*
 - *The procedures manual that has been put in place will fill this gap by ensuring that the financial accounts are prepared in time to be presented at the AGM.*
 - *For the 2019 accounts, the auditors gave a qualified opinion, which is not good and is due to the risks identified by the auditors (tax risk as in 2019 non-compliance with KRA and risk not provisioned/ risk on the exchange rate as some expenses are in Euros).*
 - *For 2020, the fiscal risk will be eliminated because the school will comply and the accounts will be aligned.*

Financial statements 2019 2020

Lycée Denis Diderot, French School
Annual Report and Financial Statements
For the year ended 31 December

STATISTICAL INFORMATION	Audited 2019 Shs	Audited 2018 Shs
A. Revenue	662.033.083	662.906.992
Cost of sales	(301.219.607)	(330.692.782)
Gross profit	360.813.476	332.214.210
Other operating income	73.227.050	56.349.278
Administrative expenses	(364.222.222)	(349.351.016)
Establishment expenses	(80.083.606)	(63.205.558)
Operating (loss)	(285.302)	(23.993.087)
Finance income/(costs)	253.022	(7.371.355)
(Loss) before tax	(12.280)	(31.364.442)
Tax (charge)/credit	(12.123.293)	14.713.731
(Loss) for the year	(12.135.573)	(16.650.711)

- **Pour les comptes 2019**, les auditeurs ont donné une opinion avec qualification, ce qui n'est pas bon et qui est dû aux risques identifiés par les auditeurs (risque fiscal car en 2019 non-conformité avec KRA et risque non provisionné/ risque sur le taux de change car certaines dépenses se font en Euros).
- **Pour 2020**, le risque fiscal sera éliminé car l'école sera en conformité et les comptes seront alignés.
- **Le constat est que des pertes sont là d'année en année et sont absorbées par nos réserves qui de ce fait diminuent.** Des pertes supplémentaires ont été provoquées par la situation du Covid et les aménagements et investissements nécessaires et malgré des **subventions de l'AEFE** de plusieurs sortes.

- *For the 2019 accounts, the auditors gave a **qualified opinion**, which is not good and is due to the risks identified by the auditors (fiscal risk because in 2019 non-compliance with KRA and risk not provisioned/ risk on the exchange rate because some expenses are in Euros).*
- *For 2020, the fiscal risk will be eliminated because the school will be in compliance and the accounts will be aligned.*
- *The fact is that losses are there from year to year and are absorbed by our reserves, which are therefore decreasing. Additional losses have been caused by the situation of Covid and the necessary developments and investments and despite several grants from the AEFE.*

Stronger support form the AEFE 2020-2021

Covid Grants 2020:

- Grant for « foreign » families : EUR 45,154
- Exceptional grant for COVID: EUR 150,000

Security grant 2019-2020:

- EUR 289,326
- This is a follow-up to the security grant from 2018-2019 (EUR 310,000)

- **Subventions AEFE de 45,000 EUROS** pour couvrir une partie des impayés du dernier trimestre 2019-2020 et du 1^{er} trimestre 2020-2021 pour les familles en difficultés financières suite au Covid
 - **Subvention AEFE exceptionnelle de 150,000 EUROS** pour le Covid (mise en conformité des infrastructures et investissements dus au protocole sanitaire)
 - **Subvention AEFE sécurité : 289,000 EUROS** 2eme subvention pour mettre à niveau les dispositifs de sécurité de l'école.
- The **exceptional COVID grant** has funded a portion of the exceptional expenses relative to the implementation of sanitary measures (sinks, isolation tents etc.) and implementation of distance learning (leasing of laptops, updates of the network etc.).
 - At the beginning of June 2021 a new campaign for the financial help of « foreign » families has been planned to cover a portion of the unpaid school fees for the second term 2020-2021.
 - **Security grants** have allowed the school to implement the project of renewal and strengthening of our security infrastructure: perimeter wall, parkings, security doors, CCTV system, etc.

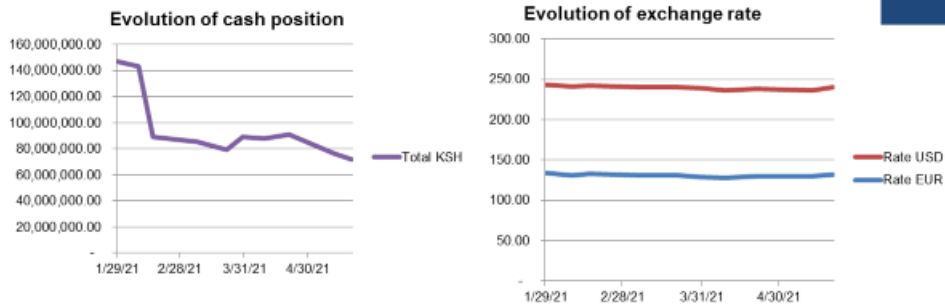
Strong reduction of unpaid school

Situation as at May 28, 2021

Période	dû	Montant versé	dû réel	% payé	% du
Période du 2020-04-01 au 2020-07-03	77.453.896,00	75.745.279,00	1.708.617,00	97,79	2,21
Période du 2020-01-01 au 2020-03-31	154.423.806,00	153.762.530,00	661.276,00	99,57	0,43
Période du 2019-09-01 au 2019-12-31	377.310.093,00	376.085.364,00	1.224.729,00	99,68	0,32
Total	609.187.795,00	605.593.173,00	3.594.622,00	99,41	0,59
<i>1st term</i>					
Période	dû	Montant versé	dû réel	% payé	% du
Période du 01-09-2020 au 31-12-2020	216.663.341,06	210.492.134,00	6.171.207,06	97,15	2,85
Total	216.663.341,06	210.492.134,00	6.171.207,06	97,15	2,85
<i>2nd term</i>					
Période	dû	Montant versé	dû réel	% payé	% du
Période du 01-01-2021 au 31-03-2021	153.715.682,00	151.012.510,00	2.703.172,00	98,24	1,76
Total	153.715.682,00	151.012.510,00	2.703.172,00	98,24	1,76
<i>3rd term</i>					
Période	dû	Montant versé	dû réel	% payé	% du
Période du 01-04-2021 au 02-07-2021	94.565.295,00	63.207.249,00	31.358.046,00	66,84	33,16
Total	94.565.295,00	63.207.249,00	31.358.046,00	66,84	33,16

- **Les arriérés de paiement** des frais de scolarité ont nettement baissé suite à une nouvelle stratégie de recouvrement mise en place en étroite collaboration avec le CG. Le niveau exceptionnellement bas des arriérés a été souligné par l'AEFE (12mio kes pour le 3eme trimestre)
- *Tuition arrears have decreased significantly following a new collection strategy implemented in close collaboration with the MC. The exceptionally low level of arrears has been highlighted by the AEFE (12 million kes for the 3rd quarter)*

Low cash reserves



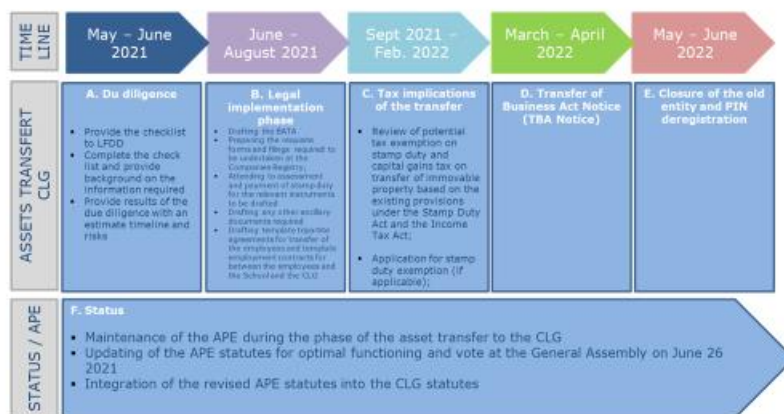
- **Pertes et déficits successifs** ont fortement diminué les réserves de l'école et le niveau de cash est très bas mais ce n'est du ni aux impayés, ni au taux de change qui est assez stable.
 - **Nos dépenses sont plus importantes que les revenus que nous avons** et cela depuis des années donc le cash diminue car nous utilisons nos réserves pour couvrir l'excès de dépenses.
- *Increases in total expenditures with higher prices and an increase of salary expenditures relative to the implementation of tax compliance measures, the review of the salary scale, and the review of benefits and entitlements to be in line with Kenyan law*
 - *School fees not in line with level of expenditures*
 - *Cash reserves are depleted as they have been used over the year to successive budget and cash deficits*

4. Rapport des groupes de travail de l'APE, présenté par David Doledec

2 groupes de travail mis en place en février 2021/Remerciements aux parents qui y ont participé :

- **Groupe 1 travaillant sur le transfert vers la CLG et les statuts :**

Group 1 - Transfer of assets from LFDD to CLG Timeline and activities



- Jusqu'à maintenant l'école était enregistrée comme une compagnie privée régulée par 2 documents : les statuts APE et la convention avec l'AEFE. Dorénavant c'est une nouvelle compagnie à garantie limitée qui a été enregistrée et il faut transférer tous les actifs de l'ancienne compagnie à la nouvelle.
- Ce transfert durera environ 1 an et va être effectué par une compagnie d'avocats (appel d'offres sera lancé).
- *Until now the school was registered as a private company regulated by 2 documents: the APE statutes and the agreement with the AEFE. From now on, a new company with limited guarantee has been registered and all the assets of the old company must be transferred to the new one.*
- *This transfer will take about 1 year and will be done by a legal company (call for tenders will be launched).*

Group 1 - Transfer of assets from LFDD to CLG

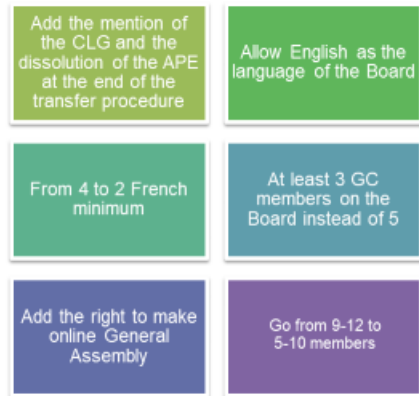
Risks

TYPE OF RISK	OUTCOME	RATING	PROPOSED RISK TREATMENT ACTIONS TO MITIGATE	RESPONSIBLE
Internal resources	The follow-up of the project and the activities to be carried out (due diligence, etc.) requires a dedicated and competent internal resource. Without this resource, the project will be delayed with risks of error.	1	<ul style="list-style-type: none"> • Recruitment of an HR assistant • Use of legal firms 	<ul style="list-style-type: none"> • HR Assistant • Management • Board Committee
Social	The transfer of the employees requires the signing of a tripartite agreement	2	<ul style="list-style-type: none"> • Communication plan with staff 	<ul style="list-style-type: none"> • HR Assistant • Management • Board Committee
Financial	Law fees	3	<ul style="list-style-type: none"> • Budgeting and strict monitoring of the budget 	<ul style="list-style-type: none"> • CFO

- Les statuts vont être transférés tels quels sauf certains points qui sont aujourd'hui soumis aux votes des parents.
- Une nouvelle convention devra être signée avec l'AEFE ainsi qu'un nouveau contrat de bail avec l'Ambassade.
- Pour la Compagnie à garantie limitée, il faut un comité de direction qui ne doit pas seulement être élu par les parents mais dont les membres doivent montrer leur casier judiciaire et leurs identités être vérifiées par les services secrets kenyans.
- C'est le cas pour toutes les ONG, donc ce n'est pas propre à l'école seulement. Il faudra donc s'assurer d'avoir un comité de gestion assez stable. Les grandes étapes de ce transfert sont présentées dans la diapositive. Et tout ceci aura un coût.
- *The statutes will be transferred as they are, except for certain points which are now being submitted to the parents' vote.*
- *A new convention will have to be signed with the AEFE as well as a new lease agreement with the Embassy.*
- *For the Limited Company, a board of directors must not only be elected by the parents, but the members must show their criminal record and their identities must be verified by the Kenyan Intelligence Services.*
- *This is the case for all NGOs, so it is not unique to the school. It means that we have a fairly stable management committee. The major steps of this transfer are shown in the slide. And all this will have a cost.*

Group 1 - Transfer of assets from LFDD to CLG

What is new ?



Changements à effectuer dans les statuts :

1. Ajouter la mention de la CLG et la dissolution de l'APE à la fin de la procédure de transfert
2. Ajouter l'anglais comme langue du Comité de Gestion
3. Passer de 4 à 2 membres de nationalité française
4. Passer d'un total minimum de 5-10 membres au lieu de 9-12
5. Présence de 3 membres requise au lieu de 5 dans le conseil d'administration
6. Ajouter le droit de faire des Assemblées Générales en ligne (distanciel)

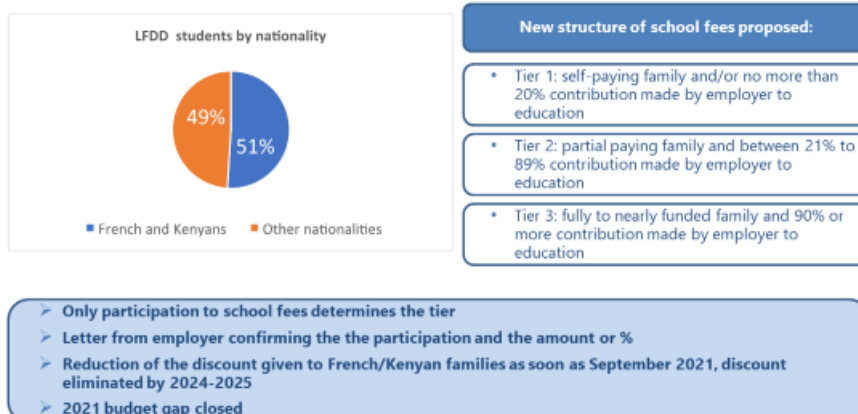
L'idée est de se concentrer sur les 5 postes nécessaires au fonctionnement du comité de gestion selon le nouveau statut de « COMPANY LIMITED BY GUARANTEE » à savoir : le Président, le vice-président, le trésorier, le vice trésorier et le secrétaire.

Diminuer le nombre minimum de français obligatoire à 2 membres au lieu de 4 pour ouvrir les postes à un plus grand nombre. Le président ou vice-président doit être français en raison des interactions nombreuses avec l'ambassade et l'AEFE.

Groupe 2 : sur la structure des frais scolaires présentés par Sandrine Picot

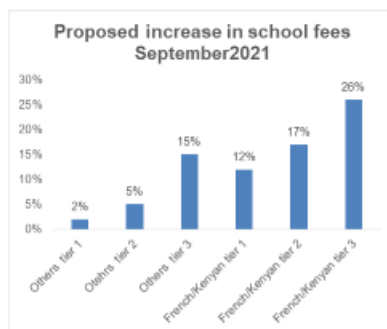
Un appel fut lancé à tous les parents pour constituer un groupe de travail de 10 personnes maximum, constitué de parents représentatifs de la diversité des parents (kenyans/français et étrangers) et du mode de financement des frais de scolarité (en totalité ou en partie par l'employeur/ totalement ou partiellement par le parent)

Group 2 – School fees 2021 2022



- Actuellement la différence du montant des frais de scolarité se base sur la nationalité : les Français et les Kenyans ont un rabais de 19% (ou les frais de scolarité sont 23% plus chers pour les non français et non kenyans)
 - La nouvelle structure propose de se baser sur la source de financement des frais scolaires
 - Le mandat du groupe de travail était de revoir la structure des frais scolaires
 - Un sondage a été effectué en mars 2021 : 132 familles ayant 238 enfants à l'école (41% des élèves actuels)
 - 61% des répondant étaient Français/Kenyan, 30% d'autres nationalités, mais dans nos calculs nous avons utilisé la proportion réelle (51% FR/KE et 49% d'autres nationalités).
- *Current differentiation based on nationality: French/Kenyans have a 19% discount on school fees (or school fees for other nationalities are 23% higher than that of French/Kenyans)*
 - *The new structure proposes to be based on the source of funding for the payment of school fees*
 - *Mandate of the working group: to review the structure of school fees*
 - *Volunteer parents*
 - *Survey done in March 2021:*
 - *132 families, 238 students (41% of current students)*
 - *61% French/Kenyan respondents, 30% from other nationalities, but in our calculations we used the real split which is 51% French/Kenyan and 49% other nationalities.*

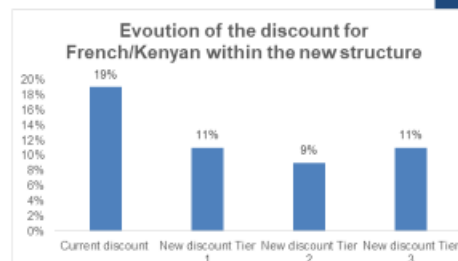
Group 2- School fees 2021 2022



- Discount reduced by 42% for tiers 1 and by 52.6% for tier 2.

- The higher the contribution of the employer the higher the increase.

- The increase is higher for French/Kenyans in order to slowly abolish the discount which was being offered solely on the basis of nationality.



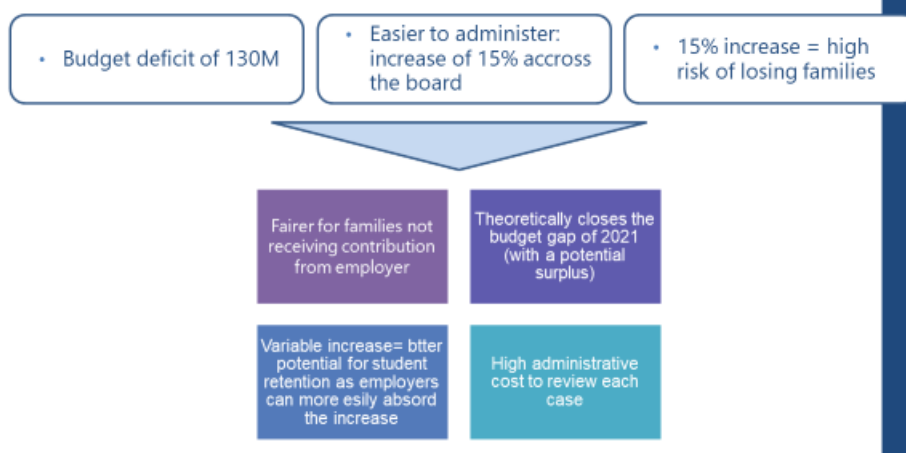
Group 2 – School fees 2021 2022

% increase in fees between current fees and proposed September 2021 fees	Pre-élémentaire				Elémentaire		Collège		Lycée	
Variance for French-Kenyan now in Tier 1		12%		12%		12%		12%		12%
Variance for Other now in Tier 1		2%		2%		2%		2%		2%
Variance for French-Kenyan now in Tier 2		17%		17%		17%		17%		17%
Variance for Other now in Tier 2		5%		5%		5%		5%		2%
Variance for French-Kenyan now in Tier 3		26%		26%		26%		26%		26%
Variance for Other now in Tier 3		15%		15%		15%		15%		15%

School fees (with increase)	2020-2021	2021-2022			Variance over 2020-2021		
		Tier 1	Tier 2	Tier 3	Tier 1	Tier 2	Tier 3
Pré-élémentaire							
Français/Kenyan	723.408	810.217	848.398	910.440	86.809	40.400	17.852
Autre	892.588	910.440	937.218	1.026.476	17.852	44.629	133.888
Elémentaire							
Français/Kenyan	766.244	858.193	898.260	963.623	91.949	42.774	18.895
Autre	944.728	963.623	991.964	1.086.437	18.895	47.236	141.709
Collège							
Français/Kenyan	870.707	975.192	1.019.800	1.093.204	104.485	48.562	21.435
Autre	1.071.769	1.093.204	1.125.357	1.232.534	21.435	53.588	160.765
Lycée							
Français/Kenyan	1.164.341	1.304.062	1.364.982	1.464.337	139.721	64.999	28.712
Autre	1.435.624	1.464.337	1.507.405	1.650.968	28.712	71.781	215.344

Réduction progressive du rabais donne aux kenyan et aux français jusqu'à disparition complète. Avec cette proposition, nous arrivons à trouver un équilibre budgétaire.

Group 2 – School fees 2021 2022



Limites de la structure actuelle des frais :

- Déficit budgétaire de 130 millions kes, même avec une augmentation générale de 15 % : cette méthode offre très peu de flexibilité pour les propositions budgétaires.
- Forte perte d'élèves prévue pour septembre prochain
- La réduction de 19% des frais de scolarité pour les Français/Kenyans est perçue comme injuste et arbitraire pour les non-Français/non-Kenyans (50% des étudiants).

Limites de la nouvelle proposition :

- Marge d'erreur de l'échantillon de l'enquête.
- Difficile de mesurer la perte sur les niveaux 2 et 3.
- Problèmes potentiels de trésorerie pour les familles qui doivent avancer les fonds (des plans de paiement peuvent être organisés).
- Administrativement plus lourd que la méthode actuelle
- Prévisions budgétaires un peu plus difficiles pour les revenus car les frais de scolarité dépendent des contributions des employeurs que nous ne connaissons pas avant le début de l'année scolaire.

Limits of current fee structure:

- Budget deficit of 130M even with a 15% increase across the board: this methodology offers very little flexibility on budget proposals.
- Heavy loss of students planned for this September
- Discount of 19% in school fees for French/Kenyans is perceived as unfair and arbitrary to non-French/non-Kenyans (50% of students)

Limits of new proposal:

- Margin of error of the sample from the survey
- Difficult to measure the loss on Tiers 2 and 3
- Potential cashflow issues for families who have to advance the funds (payment plans can be arranged)
- Administratively heavier than current method
- Budget forecasts a little harder for income as school fees depend **on employer contributions which we do not know until the start of the school year.**

Group 2 – School fees 2021 2022

Recommendations of the working group:

- To adopt the proposal for the transition to the new fee structure, starting in September 2021 with the proposed fee increase in section V of the report, with the caveat of completing the transition with a complete abolishment of the nationality-based tiers within four school year cycles (by 2024-2025);
- To decide that any proposal to prolong the transition must be met with the approval of the APE;
- To request the LFDD to present a plan for school fees increases until the transition is completed no later than at the December 2021 General Assembly for school year 2022-2023 to school year 2024-2025 for pre-approval;
- Final approvals for each one of these school years, until the full transition is completed, will be given at the appropriate General Assembly meetings, however the school will be required to do their utmost to stay within the pre-approved increases, and they will be asked to provide strong justifications for any deviations.

- Adopter la proposition de transition vers la nouvelle structure tarifaire, à partir de septembre 2021, avec l'augmentation proposée dans la section V du rapport, sous réserve de l'achèvement de la transition avec l'abolition complète des niveaux basés sur la nationalité en quatre cycles d'année scolaire (d'ici 2024-2025) ;
- Décider que toute proposition visant à prolonger la transition doit être approuvée par l'APE ;
- Demander au LFDD de présenter un plan d'augmentation des frais scolaires jusqu'à l'achèvement de la transition au plus tard lors de l'Assemblée générale de décembre 2021 pour les années scolaires 2022-2023 à 2024-2025 pour approbation préalable
- Les approbations finales pour chacune de ces années scolaires, jusqu'à ce que la transition complète soit achevée, seront données lors des réunions de l'Assemblée Générale appropriée, cependant l'école devra faire tout son possible pour rester dans les limites des augmentations préapprouvées, et il lui sera demandé de fournir des justifications solides pour tout écart.

Les votes électroniques seront envoyés dans les jours suivant l'AG

Session de Questions / réponses

Arnaud L. : Remercie le travail effectué par le Groupe de travail

Pour les frais de scolarité : système basé sur un principe d'égalité et d'équité et de participation ou non des entreprises / Est-ce que le groupe a travaillé sur un autre système de répartition à proposer ?

Comment arriver à l'équilibre budgétaire si 15% d'augmentation n'y arrive pas ?

Pourquoi avoir basé le système de répartition sur la seule participation de l'employeur ? On ne peut pas préjuger de la capacité financière de la famille juste en fonction de la participation de l'employeur, en France on va plus loin avec un calcul de quotient familial

Connait-on le % de familles dont les frais sont pris en charge par les entreprises ? L'argent de toute façon vient des familles indirectement via les salaires payés par les entreprises

Réponses DAF : Selon le sondage envoyé en mars à tous les parents, 55% parents ont répondu que les frais de scolarité sont pris en partie ou en totalité par les employeurs, 88% payent directement les frais non liés à la scolarité (cantine, transport).

Reponse VP : Un nombre limité de parents a répondu à l'enquête

DAF : cela représente tout de même 41% de la population étudiante

L'information demandée ne doit pas être confidentielle comme les fiches de salaire ou la déclaration d'impôts (dans le cas du calcul du quotient familial) et il faut éviter la lourdeur administrative. Demander à l'employeur une lettre attestant ou non de leur participation évite cette lourdeur.

Le mandat du groupe était spécifique et donné par l'APE lors des AG de décembre 2020 et celle de février 2021 et était de se baser sur un système de participation de l'employeur

Equilibre budgétaire : déficit budgétaire pas couvert par 15% et calcul des nouveaux % arrivent à cette

Dickens : le problème est le nombre d'élèves puisque que les dépenses sont divisées par le nombre d'élèves pour calculer les frais de scolarité. Le nombre d'étudiants diminue, donc il faut penser à comment augmenter le nombre pas seulement augmenter les frais des parents existants. Sinon l'école n'est pas soutenable. La capacité à payer est une chose, mais nous devons nous focaliser sur le rapport qualités-prix (value for money), la qualité de l'enseignement. Nous ne pouvons pas nous contenter d'augmenter les frais scolaires sur les parents existant seulement, ce n'est pas soutenable. Le nombre d'élèves décline de plus de 600 à 570, si nous arrivons à 500, ce sera un problème sérieux. Le risque est que les parents penseront à d'autres options si les frais ne cessent d'augmenter.

Réponse Président : complètement d'accord, on est en mode « recovery ». On espère être à 600 élèves à la rentrée et on compte bien augmenter le nombre d'élèves mais c'était difficile de se projeter sur l'avenir avec une situation fiscale et légale peu claire. Maintenant nous avons cette opportunité.

M. Fabre Lionel : Remerciements pour le travail. Solutions difficiles à proposer.

- Est-ce que la proposition émane du groupe de travail ou est-elle proposée par le comité de gestion ?

- les écarts étaient plus grands avant alors qu'ils sont entre 2 et 26%. Avez-vous changé la proposition ?

- comment pouvez-vous être sûrs de la véracité des justificatifs produits par les employeurs ? car il faut éviter la lourdeur administrative comme le dit la DAF, mais en même temps vérifier les justificatifs

- Pas illogique que les Français aient un rabais car à travers leurs impôts, paient l'AEFE. Et les Kenyans aussi indirectement paient les infrastructures avec leurs impôts

Réponse Président : La proposition n'est pas celle du CG, il n'y a pas eu de votes en interne sur cela. Ma vision serait d'avoir plus d'alternatives et par exemple de séparer la question du tiers payeur de celle des nationalités. On réfléchit aussi d'avoir plus de Kenyans comme stratégie d'augmenter le nombre d'élèves.

M. Ravi RAM: Membre du groupe de travail. DAF a été très transparente dans sa présentation en parlant de l'impact. L'école est en constant déficit et la structure des frais scolaires actuelle ne permet pas de l'adresser. Si les UN et autres organisations sont d'accord de payer plus mais que l'école ne le fait pas, nous perdons des revenus. FR/KE vont rester dans la catégorie la plus basse sauf si leur employeur paie. Cela ne vient pas de leur poche. La transition proposée de passer du critère de la nationalité à l'employeur ne les lèse pas.

La structure actuelle n'a pas attiré plus de kenyans comme on le pensait alors que celle qui est proposée pourrait le faire.

Réponse DAF : on peut trouver des vérifications des documents pour les cas particuliers comme les self employed mais on ne veut pas mettre en place un système lourd qui nécessiterait d'engager une personne supplémentaire. Nous demanderons aux parents de faire remplir une fiche à leur employeur sans devoir partager des données confidentielles.

M. Aurit : insiste sur le rapport qualité-prix. Même si les résultats du bac sont excellents, ce n'est pas représentatif de la qualité de l'enseignement de la maternelle à la terminale. Propose de mettre sur la table le plus rapidement possible la question de « value for money » car c'est aussi un facteur d'attractivité car il y a compétition entre les écoles.

Réponse DAF: la mesure de la qualité de l'enseignement est une très bonne question mais à poser aux membres de la direction et de l'équipe enseignante.

Réponse Président : les résultats sont quand même un signe de la qualité de l'enseignement mais ne lançons pas trop de débat en même temps

Proposition du Président : Propose à l'audience de voter sur deux sujets différents : l'abolition des différences entre nationalités et le système se basant sur la participation de l'employeur

Anne-Marie demande une clarification car selon la proposition du Président, ce serait de retravailler un 3eme scenario qui devrait être prêt en septembre ce qui n'est pas possible.

DAF : Ce qui a été voté en décembre est la proposition d'augmentation de 15% pour tout le monde et c'est celle-là qui va rester si la nouvelle proposition est refusée. Et les factures proforma envoyées hier se basent sur l'augmentation de 15%.

Le vote serait de séparer les deux éléments et d'avoir une 3^e proposition mais sans chiffres on ne peut pas connaître l'impact.

L'audience présente vote à main levée via le zoom : seules 5 personnes ont levé la main donc la proposition de vote est rejetée.

Les votes électroniques seront faits après l'AG sur les propositions telles que présentées en AG.

Lionel Fabre : 2 solutions extrêmes, soit on change rien et 15% sera appliqué à tout le monde. soit on traite la nationalité et le critère du tiers payant en même temps. Serait-il possible dans les prochains jours d'avoir un scenario intermédiaire ?

DAF +VP : pas possible, car demande des nouveaux calculs qui prennent du temps. On devra voter sur ce qui a été présenté aujourd'hui et retravailler sur une autre proposition si celle-ci est rejetée, à présenter dans une prochaine AG.

Vote à main levée pour savoir si l'assemblée veut pouvoir voter sur un 3eme scenario : Seules 18 mains levées donc proposition rejetée

L.Fabre : Lors de l'AG de décembre, les 15% était un effort très significatif en pensant que ce serait constant pour une année ou deux.

Réponse VP : Nous avons été clairs que même les 15% ne suffiraient pas pour arriver à un budget neutre. Le scenario proposé aujourd'hui allait remplacer les 15%

La DAF reste à disposition pour répondre aux questions dans les prochains jours avant la fin des votes et recommande à tout le monde de lire le document « questions et réponses » sur les frais scolaires envoyé le jour précédent l'AG.

Le président ferme la séance en disant que nous allons envoyer les votes électroniques et remercie tout le monde.

Fin de séance : 12h15